

La Cour constitutionnelle organise un concours pour la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité au profit des avocats

La Cour constitutionnelle, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, a organisé un concours pour la meilleure plaidoirie sur l'exception d'inconstitutionnalité au profit des avocats .

Dans son intervention, le Président de la Cour constitutionnelle a expliqué que ce concours s'inscrivait dans le cadre des efforts de la Cour constitutionnelle pour diffuser la culture constitutionnelle, et visait à permettre aux participants d'approfondir leur connaissance du texte constitutionnel et des droits et libertés garantis par la Constitution ainsi que de se familiariser avec les litiges constitutionnels et la pratique de la plaidoirie devant la Cour constitutionnelle.

Dans le même contexte, le Président de la Cour constitutionnelle a ajouté que le concours était également un prolongement d'une série de sessions de formation et de sensibilisation et de journées d'études qui ont bénéficié à plus de 800 étudiants universitaires, avocats, juges et représentants d'associations actives dans le domaine des droits, libertés et citoyenneté, à Constantine, Oran, Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa, El-oued, Ouargla, Adrar, Mascara et Djelfa.